

## **AVIS**

## Commodo et Incommodo

## Arrêté ITM

Il est porté à la connaissance du public que dans le cadre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie social et solidaire a pris la décision suivante :

Objet	Exploitant et lieu d'exploitation	N° Dossier Date autorisation
l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque TOYOTA, du type 8FBEK16T, avec le numéro de construction 8FBEK16T- 18699	SA TONTARELLI LUXEMBOURG 3 rue Bommel L-4940 Bascharage	3A/2024/1173/176 autorisé le 5 avril 2024 Réf.: COM/2024/04/02

L'avis relatif à cette décision est affiché pendant 40 jours complets (affichage le 19 avril) à partir du 20 avril 2024 au 29 mai 2024 inclus.

L'arrêté d'autorisation et les plans sont déposés à l'inspection des intéressés au Service écologique (Bascharage, 29 rue de la Résistance) de la commune de Käerjeng. Ils pourront y être consultés par toutes les personnes durant la période de l'affichage. Veuillez contacter le secrétariat du Service technique au numéro 500 552 352 afin de fixer un rendez-vous.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relatif aux établissements classés, un recours contre cette décision est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être introduit, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau des Avocats à la Cour, dans le délai de quarante jours à partir de la date de la publication.

Bascharage, le 19 avril 2024

Le bourgmestre,

Michel Wolter

Le secrétaire communal,

Jean-Marie Pandolfi

